



L'actualité du
groupe D&O

Le Carrefour du transport

N° 49 - 2^{ème} trimestre 2011

PAYER VOS COTISATIONS

PAR LE PORTAIL

www.net-entreprises.fr

Vous pourrez effectuer de nombreuses déclarations sociales auprès de différents organismes (AGIRC, ARRCO, URSSAF, Pôle emploi...) et vous effectuez votre ordre de paiement à l'avance. Le paiement sera effectif le dernier jour du mois de l'échéance.

Problème de connexion, de mot de passe ou d'accès refusé ?

pour les entreprises

► N°Indigo 0 820 000 516

0,09 € TTC / MN

pour les comptables

► N°Indigo 0 820 366 242

0,09 € TTC / MN

Besoin de renseignements relatifs au contenu de votre déclaration (CNP/CPI, taux de cotisations, etc.) ?

► N°Cristal 0 969 36 22 22

APPEL NON SURTAXE

PAR ORDRE DE VIREMENT

comportant vos numéros de BUC et de SIRET, la raison sociale de votre entreprise, le trimestre concerné et l'institution ou le Groupe percevant les cotisations.

PAR CHÈQUE

Retraite complémentaire :

à l'ordre de
D&O Retraite
TSA 26486
92894 Nanterre cedex 9
(enveloppe blanche)

Prévoyance conventionnelle et CFA :

à l'ordre de
D&O Prévoyance CFA
TSA 66481
92894 Nanterre cedex 9
(enveloppe abricot)

Prévoyance complémentaire :

à l'ordre de
CARCEPT-Prévoyance
TSA 93003
75126 Paris Cedex 11
(enveloppe blanche)



Retraite

Rappel : déclarations sociales DUCS EDI du Transport et de la Logistique

Pour améliorer la qualité de notre gestion, l'appel et le recouvrement des cotisations Retraite et Prévoyance ont été dissociés depuis le 1^{er} trimestre 2011.

Pour consulter toutes les informations dont vous avez besoin, [cliquez ici](#).

Cependant, il est indispensable que vous vous assuriez du bon paramétrage de votre logiciel comptable afin d'éviter tout rejet de votre déclaration.

Deux déclarations distinctes doivent IMPÉRATIVEMENT être effectuées :

- l'une pour la retraite complémentaire ;
- l'autre pour la prévoyance conventionnelle et les congés de fin d'activité ;

Si vous optez pour le téléversement, deux versements distincts seront nécessaires.

Paramètre de règlement de vos cotisations de retraite complémentaire G025

N° de compte	FR76 1010 7002 2800 7509 1253 043
Libellé (chèque)	DO Retraite
Adresse d'envoi	D&O Retraite Complémentaire TSA 26486 92894 Nanterre Cedex 9

Paramètre de règlement de vos cotisations de prévoyance et de congés de fin d'activité H025

N° de compte	FR76 1010 7002 2800 8509 1333 116
Libellé (chèque)	DO Prévoyance CFA
Adresse d'envoi	D&O Prévoyance CFA TSA 66481 92894 Nanterre Cedex 9

Pour annuler et/ou remplacer votre déclaration précédente, vous devez impérativement reprendre les données exactes initialement saisies puis ajouter et/ou modifier les informations manquantes dans la nouvelle déclaration.

N'oubliez pas de nous mentionner l'adresse mail du «déclarant» ou du «tiers déclarant» dans la déclaration (enregistrement «AE3» ou «FR3»).

Faites vos déclarations de cotisations sociales en ligne !

Pour optimiser et simplifier vos démarches administratives, adoptez la solution globale www.net-entreprises.fr

TELEDECLARER et TELEREGLER ses cotisations trimestrielles, c'est nettement plus rapide, nettement plus efficace, nettement plus pratique, nettement plus sûr !

Dès l'ouverture du portail, les données de votre entreprise sont mises en ligne par nos soins, à partir des informations issues de nos fichiers. Si votre numéro de Siret ne correspond pas à celui en ligne, contactez-nous rapidement pour la mise à jour de votre dossier.

Les avantages :

- **Inscription gratuite, accessible 24h/24h** (pas d'abonnement, vous n'avez besoin d'aucun logiciel et donc d'aucune mise à jour) ;

- **rapide et simple** (démonstrateur à disposition, aucun paramétrage à faire, les changements de taux sont directement intégrés) ;
- **entièrement sécurisé** (accusé de réception numérique de votre déclaration et de chaque ordre de paiement) ;
- **télé règlement pratique et sûr** (vous disposez d'un délai de quatre semaines après la date d'exigibilité soit, pour le 2^{ème} trimestre 2011, le 2 août en lieu et place du 1^{er} juillet 2011) ;
- **confidentialité et assistance assurées.**

Notre cellule «gestion dématérialisée» est là pour vous accompagner ; n'hésitez pas à la contacter par mail : ducs.demat@groupe-do.fr

Forfait GMP

La Garantie minimale de points est une cotisation Agirc qui est appliquée aux cadres et assimilés dont le salaire brut est inférieur ou légèrement supérieur au plafond de la Sécurité sociale. Son montant est fixé chaque année.

Le montant trimestriel de la GMP est porté à 192,57 euros, soit 770,28 euros pour l'année 2011, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2011. Vous devez donc procéder, lors de votre déclaration, à une régularisation pour l'ensemble de vos salariés.

Assiette de cotisations et autres valeurs de référence

En 2011, le plafond mensuel de la Sécurité sociale (PMSS) est de 2 946 €.

		2010	2011 (à effet du 1 ^{er} avril)	Taux d'augmentation pour 2011
ARRCO	Valeur du point	1,1884 €	1,2135 €	2,11 %
	Salaire de référence	14,4047 €	14,7216 €	2,2 %
AGIRC	Valeur du point	0,4216 €	0,4233 €	0,41 %
	Salaire de référence	5,0249 €	5,1354 €	2,2 %

L'AGENCE D&O A PARIS

L'agence D&O se situe au 174 rue de Charonne dans le 11^e arrondissement de Paris. Nos conseillers clientèle seront heureux de vous recevoir

**de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h**

pour vous apporter aides et conseils.

Prenez rendez-vous au 01 44 64 39 70 pour choisir le jour qui vous convient.

CONTACT ENTREPRISES

Vous pouvez également prendre rendez-vous avec l'un de nos conseillers « entreprise » au :

N°Cristal 0969 36 22 22
APPEL NON SURTAXE

de 8h30 à 17h45
(heures « creuses » : de 11h30 à 14h et à partir de 16h)

Celui-ci est à votre disposition pour répondre aux questions relatives à la situation de votre entreprise ou vous proposer des solutions pour votre dossier.

SERVICE SOCIAL

sur rendez-vous au :

N°Vert 0800 106 206
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Paiement des cotisations

Si vous ne recevez pas de bordereau pour le trimestre appelé, n'utilisez pas les bordereaux papiers des trimestres précédents mais contactez-nous :

Numéro cristal : **N°Cristal 0969 36 22 22** demande de réédition d'un bordereau trimestriel,
APPEL NON SURTAXE

Mail : ducs.demat@groupe-do.fr pour une demande d'inscription à nos dispositifs de simplification administrative pour le prochain trimestre.

Attention : n'utilisez pas un ancien bordereau car il porte les références d'une période passée. Votre paiement serait affecté à cette période et le trimestre « en cours » serait considéré comme non réglé, ce qui déclencherait l'envoi d'une mise en demeure.



AGECFA-Voyageurs
CARCEPT
CARCEPT-Prévoyance
CRC
CRIS
CRPB-AFB

DOmissimo-Assurances
Domissimo-services
FONGECFA-Transport
IPRIAC
MUTUELLE D&O
OREPA-Prévoyance